

Le 9 octobre 2017

## **Communiqué de presse**

Contact : Dr Nathalie Delphin  
06 11 69 16 06  
E mail : [nathalie.delphin@sfcd.fr](mailto:nathalie.delphin@sfcd.fr)  
Site Internet : [www.sfcd.fr](http://www.sfcd.fr)

### **C'est non à l'accès partiel !**

Le SFCD félicite la commission des affaires sociales et sa rapporteuse la sénatrice Corinne Imbert pour sa décision, le 5 octobre dernier, dans le cadre de la procédure de ratification de l'ordonnance relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la santé, de supprimer les dispositions ouvrant l'accès partiel aux professionnels de santé européens.

Lors de son audition, le 30 août, par la commission, le SFCD avait clairement exprimé ses craintes sur le risque de dégradation de la qualité des soins que cette mesure fait courir pour les patients français et sur le risque de la possibilité d'un découpage dans la logique de transformation des professions de santé comme celle de chirurgien-dentiste en champ d'activités professionnelles accélérant la dérèglementation de nos professions et imposant de fait la marchandisation des soins.

Cette ordonnance ne doit pas faire prévaloir les intérêts marchands et consuméristes sur la qualité des soins et donc la sécurité des patients.

Le SFCD souhaite qu'en séance les sénateurs entérinent la position de la commission.

#### **A PROPOS DU SFCD**

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire et est aujourd'hui le seul syndicat national féminin de France. Composé de femmes chirurgiens-dentistes de tous modes d'exercice (libérale, salariée, universitaire, dentiste-conseil, collaboratrice), bénévoles, le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme. Le SFCD est présidé par le Docteur Patricia Hueber Tardot.

